

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

N° R-4086-2019

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

**ÉNERGIR, S.E.C.**, société dûment constituée,  
ayant sa principale place d'affaires au 1717,  
rue du Havre, en les ville et district de  
Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « **Énergir** »),

---

**AFFIDAVIT**

---

Je soussigné, **CHARLES BRENN**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Vice-président, Technologies de l'information chez Énergir.
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « *Demande pour la création d'un compte de frais reportés lié au programme de modernisation PRE* ».
3. J'ai connaissance des faits allégués à la pièce Énergir-4, Document 1.
4. Tous les faits allégués dans le présent affidavit sont vrais.

**ET J'AI SIGNÉ**, à Montréal, le 29 novembre 2019.

*(s) Charles Brenn*

---

**CHARLES BRENN**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Montréal, ce 29<sup>e</sup> jour de novembre 2019

*(s) Mélanie Beauvais, 181625*

---

Commissaire à l'assermentation pour  
tous les districts judiciaires du Québec